

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B. 29 SEPTEMBRE 1927

QUATORZIEME ANNEE, No. 37

L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS EN ONTARIO

POUR REGLER LA VENTE, PROMOUVOIR LA TEMPERANCE ET ARRETER LE "BOOTLEGGING"

C'est ainsi que M. Fulton, président de la Commission des Liqueurs définit la nouvelle loi — Les six "bootleggers" de la province ont réalisés trois millions de profits, l'an dernier — Ces millions devraient aller dans le trésor de la province.

Dans une conférence faite mardi de cette semaine devant les membres du Rotary Club de Frédéricton, M. R.G. Fulton, président de la Commission des Liqueurs du N.-B., a déclaré que le triple objet de la nouvelle loi est de régler la vente des liqueurs par un contrôle exclusif, de promouvoir la tempérance et de diriger vers le trésor provincial les millions de profits que réalisent chaque année les six principaux "bootleggers" de la province.

M. Fulton a donné des noms et a expliqué les activités des vendeurs clandestins de boissons, dans la province. Il expliqua les difficultés de la mise en force de cette loi et demanda aux membres du clergé, aux hommes de police des villes et villages et à tous les gens honnêtes et sérieux plus de coopération pour l'observation de cette loi nouvelle.

Les remarques du président de la Commission ont été très dures à l'égard des ministres protestants et des policiers. Il cita par exemple le cas d'un ministre qui s'est présenté à son bureau et a exprimé l'opinion qu'il ne devrait mieux voir son fils acheter de la boisson d'un "bootlegger" que dans un magasin de la commission, s'il avait à le faire.

M. Fulton se dit décidé à prouver par son travail que la nouvelle loi sera un succès. "Si la nouvelle loi du contrôle des liqueurs n'avait que pour effet de faire disparaître les "haaks" des jeunes garçons et des jeunes filles et protéger ainsi la génération future, elle aurait déjà accompli une belle oeuvre.

L'EGLISE DE DALHOUSIE EST DETRUITE PAR LE FEU

L'église catholique de Dalhousie a été détruite par le feu vendredi dernier. Les pertes sont évaluées à plus de \$20,000, avec seulement \$8,000 d'assurances. L'origine du feu est inconnue.

L'église du Sacré-Coeur de Dalhousie fut construite en 1886. Elle avait subi des améliorations depuis. C'est l'abbé Hartt qui fut curé de cette paroisse.

Trois records pour l'Angleterre

Londres, 27.—Les Anglais, en lisant leurs journaux, ont appris que trois nouveaux records mondiaux devaient être attribués à leur pays. Naturellement, le record le plus intéressant était dû au lieutenant Webster qui a gagné le trophée Schneider pour course d'hydravions, à Venise. Un autre record a été fait par le train "Royal Scot" qui a parcouru la distance de 300 milles séparant Carlisle de Londres dans l'espace de 5 heures et 45 minutes.

L'autre record mondial a été établi au théâtre Coliseum, à Londres, par Mme Vela Nemchinova, danseuse. Cette danseuse a tourné 40 fois sur une ortie, sans mettre l'autre pied à terre. Elle avait déjà tourné 38 fois. Elle prétend qu'aucune autre danseuse n'a jamais pu faire plus de 32 tours sur une ortie.

SEPULTURES

—Le 24, est décédée Mary Liza Ann, âgée de 2 ans, enfant de M. et Mme Frank E. Fournier.

POUR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANCE

Vendredi dernier, Miles C. Whitton et H. Dykeman ont donné des conférences à la Maison de Cour, à Edmundston, devant un auditoire malheureusement trop restreint. Une quinzaine de personnes environ y assistaient.

Mlle Dykeman a encouragé l'organisation d'une société locale d'une garde-malade compétente, de la santé et du bien-être des enfants de la ville. Au Nouveau-Brunswick, dit-elle, 600 bébés meurent, par année, avant qu'ils aient atteint l'âge d'un mois. Elle appuie sur les avantages d'une garde-malade rémunérée par les citoyens, laquelle visiterait les foyers, donnant les conseils aux jeunes mères et à toutes celles qui le désiraient.

Un comité local a été formé pour voir à la possibilité d'organiser une telle société dans le village, et de pourvoir au salaire d'une garde-malade.

Mlle Whitton est secrétaire du Conseil Canadien pour le Bien-être de l'Enfance. Chaque année elle assiste à la conférence des Nations à Genève, où l'on discute les meilleurs moyens à prendre pour combattre la mortalité infantile. Elle explique en quoi consiste son travail, et ce que chacune des provinces doit faire pour coopérer au bien-être des enfants dans le Dominion.

Des votes de remerciements ont été présentés aux conférencières à la fin de la soirée.

L'ARMISTICE

Ottawa, Ont., 24.—Lundi, 7 novembre comme jour de l'armistice et d'action de grâce par tout le Canada dit une proclamation à cet effet dans la dernière édition de la Gazette du Canada.

Le sen. Dessaulles aura 100 ans le 29 septembre

St-Hyacinthe, Qué., 20.—On célébrera le 29 septembre le centième anniversaire du sénateur Georges-Casimir Dessaulles, né à St-Hyacinthe le 29 septembre 1827. Il est le fils de feu l'hon. Jean Dessaulles, qui se distingua dans la politique du Bas-Canada. Le sénateur Dessaulles jouit d'une bonne santé et est encore actif.

RESOLUTIONS

A une assemblée spéciale de la succursale Marie d'Avignon, de la Société L'Assomption à St-Basile, il fut résolu d'offrir un vote de sympathie à la famille de M. Denis I. D'Aigle, à l'occasion de la mort de ce dernier. Le défunt fut pendant plusieurs années président de la succursale des hommes.

Une autre résolution fut adoptée pour remercier le trésorier général de la Société L'Assomption M. C. F. Savoie, pour sa promptitude à l'envoi d'un chèque de mille piastres, assurance vie de la regrettée Mme Pan' Cyr.

REMERCIEMENTS

Madame Denis I. Daigle et la famille offrent leurs plus sincères remerciements à tous les parents et à tous les amis qui leur ont témoigné de si vives sympathies à l'occasion de la mort de leur regretté père et époux.

REMERCIEMENTS

M. et Mme F. E. Fournier, touchés des marques de sympathies que leur ont témoignés leurs parents et amis à l'occasion de la mort de leur fille bien-aimée, expriment à tous leur vive reconnaissance. A tous un cordial merci.

SAUSSE DAIGLE

Tousjours Fichet!

NOMINATIONS DE M. J.-G. ROBICHAUD A LA COMMISSION ROYALE

La commission royale qui enquêtera et fera rapport sur toutes les questions relatives à l'industrie des pêcheries, dans les provinces maritimes sera ainsi composée: l'hon. juge A.-K. MacLean, président de la Cour d'échiquier du Canada, président; H.-L. Bill, Lockport, N.-E.; l'hon. Joseph Monbourquette, l'Ardoise, N.-E., le professeur Cyrus MacMillan, de l'université McGill et J.-G. Robichaud, Shippegan, N.-B. L'arrêté ministériel nommant la commission a été adopté, samedi.

M. J.-G. Robichaud s'est, depuis plusieurs années, identifié avec l'industrie des pêcheries, sur la rive nord du Nouveau-Brunswick et de la Baie des Chaleurs.

La majeure partie de sa vie a été consacrée à l'étude des conditions de cette industrie au Nouveau-Brunswick.

M. E.-S. Carter, de St-Jean, N.-B., a été choisi comme secrétaire de la commission.

PRESIDENT DES ARCHITECTES

La conférence des architectes des provinces maritimes s'est ouverte lundi matin à Moncton.

Plusieurs délégués du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et un représentant de l'Île-du-Prince-Édouard y assistaient.

A l'élection M. R.-A. Frechet, le distingué architecte de Moncton, a été choisi président. Nous le félicitons de cet honneur.

M. Fréchet fut l'architecte de l'école publique d'Edmundston.

LA CONVENTION DE WINNIPEG

Le choix du chef conservateur sera probablement le 12 octobre.

Ottawa, 22.—L'ancien chef de parti conservateur sera probablement choisi par les délégués à la convention de Winnipeg, le mercredi après-midi, 12 octobre. C'est la date suggérée dans un programme de la convention, préparé par le général A.D. McCrae, président du comité d'organisation conservateur.

La nomination, selon ce programme, se ferait la veille et chaque proposition, secondaire et candidat pourrait donner les raisons de son choix. Le discours du proposeur serait limité à dix minutes, celui du secondaire à cinq minutes et celui du candidat à vingt minutes.

La convention elle-même décidera de sa façon de voter. Cependant deux suggestions lui seront faites: que le candidat qui aura obtenu le moins de votes à chaque scrutin se retire ou bien que tous les candidats restent sur les rangs jusqu'à ce que l'un d'eux ait obtenu une majorité absolue.

Il y aura probablement deux présidents, l'un parlant l'anglais et l'autre parlant le français. Il y aura aussi un vice-président pour chacune des provinces.

La convention s'ouvrira à 11 h. le lundi matin, 10 octobre et se terminera dans l'après-midi de la soirée du 12 octobre. La première journée sera remplie par les discours des principaux chefs conservateurs.

Chacun des délégués est informé par l'écrit national de la nature du programme avec lequel il pourra se familiariser. Il pourra faire toutes les suggestions qu'il voudra à l'ouverture de la convention.

Achetez les Marchandises ANNONCES

Comperez et Chélois.

Le rapport du Comité d'enquête — Est-ce le rappel du fameux Règlement XVII? — Commentaires de la presse — Opinion de gens sérieux.

Parlant du rapport que vient de rendre public le gouvernement d'Ontario, M. Charles Gauthier, rédacteur au "Droit" d'Ottawa, disait la semaine dernière:

"A la suite d'un plaidoyer fait au cours de la session de 1925 par M. Aurélien Bélanger, député de Russell à la législature provinciale, en faveur de l'enseignement bilingue, M. Ferguson, avait promis de tenir une enquête complète sur les conditions existant dans les écoles anglaises-françaises de la province.

A l'automne de 1925, un comité d'enquête fut nommé qui était composé du Dr F.W. Merchant, surintendant de l'Instruction Publique, de M. le juge Scott, de Perth, et de M. Louis Côté, avocat.

Ce comité, après avoir visité près de mille classes, a remis un rapport unanime à Ferguson qui cumule les fonctions de Premier Ministre et de ministre de l'Instruction Publique. Quelles qu'aient été nos opinions passées sur l'opportunité et la nécessité de l'enquête nous sommes prêts aujourd'hui à discuter à leur mérite les remarques et les conclusions du rapport.

Il serait trop long pour nous de publier le résumé du rapport qui paraît dans les journaux quotidiens. Mais ceux de nos lecteurs que cette cause intéresse, qui ont déjà en prendre connaissance, nous nous contentons aujourd'hui de donner les commentaires de certains journaux et l'opinion de personnes sérieuses.

Un événement national (L'Action Catholique) Les dépêches de cette nuit nous

UN MESSAGE DE NUNGESSER ET COLI

Norfolk, Va., 26.—Une bouteille contenant un message signé "Nungesser et Coli" a été trouvée en mer par un garde-côte près de Mantoe, Nouvelle-Ecosse. C'est une demande de secours lancée par les deux aviateurs français perdus en mer pendant leur traversée de Paris à New-York, sans arrêt, en mai dernier.

Le message est écrit sur un morceau de toile employée dans la construction des ailes d'aéroplane. Il est écrit en anglais et se lit comme suit: "Nous sommes perdus en mer au large d'Halifax, N.-E. S'il vous plaît envoyer de l'aide immédiatement. Notifier s'il vous plaît les chercheurs d'épaves d'aéroplanes."

Le message était signé des noms des deux aviateurs, Nungesser et Coli.

CINQ MILLE VICTIMES D'UN TYPHON

Hong Kong, 26.—L'"Exchange Telegraph" annonce ici aujourd'hui qu'il a reçu une dépêche apprenant que 5,000 personnes ont péri lorsqu'un immense raz-de-marée et un typhon ont balayé Yeungkong, province de Kouang-Toung, à 150 milles au sud-ouest de cette ville, le 10 septembre.

Une vingtaine de mille maisons ont été détruites ainsi que 400 jonques et sampans. On estime les pertes totales à un million de dollars.

COUTURIERE

Vous trouverez une couturière pour travail à domicile, à prix modéré, en vous adressant chez M. Lee Woriman, tel.: 30-31, Edmundston, N.B. 335-11-29a.

CHEVAUX A VENDRE

Une jument de 1400 livres, un cheval de 1150 lbs et un autre bon cheval de chemin, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à J. Clark & Son, Ltée, Edmundston, N.B. 336-27a-29a.

ont apporté une nouvelle aussi importante qu'agréable, celle de la mise au rancart du fameux règlement 17, qui ne serait plus qu'une question d'heures.

L'honorable M. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, qui est un habile politique, avait préparé de longue main ce rappel annulant petit à petit le terrain sous les pas des étroits fanatiques du groupe orangiste; le fruit de sa patience est maintenant suffisamment mûr; il le cueille.

Le rappel du règlement 17, est le dernier en date des signes consolants qui se manifestent depuis quelques jours. Nous nous en réjouissons profondément, et nous nous assurons nos compatriotes de l'Ontario que si les espoirs que permet d'entrevoir ce rappel du règlement se réalisent, ils seront donnés eux-mêmes de constater comme ces francophones qu'on leur représentait sont de sombres couleurs, sont de commerce facile, même agréable, et tout disposés à serrer la main qui se tend vers eux.

Nous félicitons de tout cœur nos frères ontariens de l'être si heureux qui leur arrivent et qui est l'aboutissement de la résistance digne, mais tenace, irréductible qu'ils ont opposée à l'yrannie. Ils y ont gagné, nous sommes convaincus, l'estime de plusieurs de leurs adversaires, qui ont appris à les connaître et à les respecter. Quant à nous, nous ne sommes pas sans nous féliciter de nos succès, mais nous sommes moins nobles les nous félicitons de la capitulation, ils leur accorderont l'automne du silence.

La Question Scolaire Ontarienne

(M. Héroux, "Le Devoir") "D'abord, ainsi que nous l'avons bien des fois marqué, le Règlement XVII n'est pas le tout de la question scolaire ontarienne. Il n'en est que l'un des éléments et, pour ce qui concerne spécialement l'aspect linguistique du problème une sorte de symbole.

La question est double. Certains de ses côtés, telle, par exemple, la répartition d'une partie des impôts, affectent toutes les écoles catholiques; d'autres, telle la réglementation du mode d'enseignement des langues, affectent plus directement les Canadiens de langue française.

Les modifications proposées par la Commission d'enquête ne visent que l'emploi des langues dans l'enseignement; elle font de l'un des aspects les plus graves du problème, la formation des professeurs. On sait qu'à l'heure actuelle l'enseignement des écoles normales proprement dites, est à l'état spécifiquement anglais et ce, dans les écoles qui ont la prétention de former des professeurs pour l'enseignement bilingue.

La question est double. Certains de ses côtés, telle, par exemple, la répartition d'une partie des impôts, affectent toutes les écoles catholiques; d'autres, telle la réglementation du mode d'enseignement des langues, affectent plus directement les Canadiens de langue française.

Les modifications proposées par la Commission d'enquête ne visent que l'emploi des langues dans l'enseignement; elle font de l'un des aspects les plus graves du problème, la formation des professeurs. On sait qu'à l'heure actuelle l'enseignement des écoles normales proprement dites, est à l'état spécifiquement anglais et ce, dans les écoles qui ont la prétention de former des professeurs pour l'enseignement bilingue.

LE "CITIZEN"

(C'est une traduction du "Droit" d'Ottawa)

"On espère généralement, dans cette partie-ci du Canada, que la décision du premier ministre Ferguson de rejeter le règlement 17 du système des écoles d'Ontario créera de meilleures relations entre les citoyens canadiens qui préfèrent le français et ceux qui préfèrent l'anglais. Si l'on veut fusionner en ce pays, il est essentiel d'être dans les questions de race et de religion.

Il n'y aurait rien de plus sage que de s'occuper de la question de la langue.

Suite à la page 3

DANS NOS PAROISSES

KEDGEWICK, N.-B.

—Mardi, le 13 septembre, à 9 heures a. m. en l'église de N. D. des Prodiges de Kedgewick, était célébré le mariage de Mlle Lucienne Dion, fille de M. et Mme H. Dion avec M. Albert Savoie, fils de M. et Mme André Savoie, tous deux de cette place. M. H. Dion servait de témoin à sa fille et M. A. Savoie, accompagnait son fils.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Rév. J. B. Thibault. Pour la cérémonie, Mlle Dion portait un chic manteau Broadcloth importé, garni de fourrure, Brun Toast, robe en crêpe satin brun, grand chapeau, souliers et bas de même teinte. Son bouquet se composait de "roses Thé, pois d'odeur et fougères. Pendant la messe, Mme J. E. Thibault chanta "Noel du Mariage". Mlle B. Savoie et Mlle C. Rivard, l'Ave Maria et Maïzo, en portèrent, et Mlle P. Létourneau de Campbellton, N. B. "Mère de Dieu, béni-essez-nous".

Mlle A. Savoie touchait l'orgue accompagnée de M. J. B. Raymond au violon. Après la messe, une réception fut donnée à la résidence de la mariée et ensuite tous se rendirent à l'Hôtel Savoie, père du marié, où un succulent dîner fut servi aux parents et amis des nouveaux époux.

Après le dîner, l'heureux couple partit en auto pour un voyage de quelques semaines à Québec, Mont réal et Ottawa.

Pour le voyage Mme Savoie portait une robe ensemble gris, manteau et chapeaux de même ton.

Aux nouveaux époux nous offrons nos vœux de bonheur.

Parmi les invités d'en dehors on remarquait: Mme J. H. Paré de Québec, Mme J. Létourneau de Dalhousie N. B. Mme C. Lee, M. P. Loubert, Mlle P. Létourneau et Mlle M. Comeau de Campbellton, N. B.

Achetez les Marchandises ANNONCEES Comparez et Choisissez.

LISEZ ET FAITES LIRE "LE MADAWASKA"

CLAIR, N.-B.

—Un groupe d'amis se réunirent chez Monsieur et Madame Isidore Albert, le 8 septembre pour présenter à Mademoiselle Alvine, leur fille, leurs félicitations à l'occasion de son prochain mariage. Elles offrirent à la future mariée une grande variété de cadeaux. Après une soirée bien récréative, Mme Albert servit aux demoiselles un succulent goûter, d'un vin exquis et de gâteaux délicieux.

Etaient présentes: Mlles Laura May Lang, Lottie et Thérèse Marguis, Edwidge et Cécile Daigle, Clara Levasseur, Lillian et Priscille Michaud, Catherine Beau lieu, Catherine Daigle, Christine H. Martin, Anathalie Daigle, Martha Nadeau, Déla Lang et Alma Nadeau.

UN CHIC MARIAGE.

Le 14 septembre était célébré dans l'église St-François d'Assise, Clair, le mariage de Mlle Alvine Albert et de Monsieur Wilfrid Dubé.

La mariée portait une jolie robe de georgette rose, un chapeau de velour et georgette de même couleur et un beau renard brun. Mlle Aurore Labbé était porteuse d'une magnifique gerbe de rose et de pois de senteur. Mlle Laura M. Lang et M. Alcide Dubé étaient fille et garçon d'honneur.

A l'orgue Mme P. C. Laporte exécuta avec succès la Marche Nuptiale de Lohengrin; Mlle Lillian Michaud rendit avec amour l'Ave Maria de Millard et Mlle Cormier et Monsieur T. Paillard chantèrent de beaux cantiques à la Sainte Vierge. Après la cérémonie les invités se rendirent chez le père de la mariée où un bon goûter fut servi dans une salle artistiquement décorée de blanc et de rose.

L'heureux couple, à qui nous souhaitons bien du bonheur, partit en auto pour un voyage dans la province de Québec.

La Saucisse "DAIGLE" Se Vend En GROS et en DETAIL

CABANO

—M. Alfred Leclerc s'est fait frapper à la tête par son cheval, au cours de cette semaine. Le Dr Latulippe qui lui a prodigué ses soins croit cependant qu'aucune complication sérieuse n'est à craindre.

—M. et Mme Henry Verret et leur famille ont quitté Cabano récemment pour aller résideront dans la paroisse de St-Jacques de St-Léonard, mais au 14, M. Verret a été remplacé à son ouvrage à la "East Lake" M. et Mme Savard sont à l'Hôtel Tremblay.

—Mme J. P. Dionne et sa fille Annette sont de retour d'une promenade de quinze jours à Mont-Tremblant.

—Mme Andrew Mann est en voyage dans sa famille à Price depuis trois semaines.

—Mlle Cécile Michaud a passé le dimanche dernier à Campbellton, N. B.

Sont de retour de Quisibis, N. B., où ils ont passé l'été: M. M. Hélonie Rossignol, Bernard Graham, Alfred Blizard, Octave Bérubé.

—M. Alfred Rossignol qui a accompagné une équipe d'apprentis dans les régions du Témiscamingué tout l'été, est de retour dans sa famille.

Glace aux pommes

Faire bouillir une pinte de pommes canadiennes dans une chopine d'eau jusqu'à ce qu'elles soient molles. Faire passer par un tamis ajouter le jus d'une orange et d'un citron, une tasse de sucre et quatre tasses d'eau. Bien battre et faire geler. Ajouter le blanc bien battu d'un œuf lorsque le mélange est en bouillie claire et finir de faire geler.

LA DISPERSION DES ACADIENS

Le jour baissait, le firmament prenait des teintes opales et empourprées. A ce moment en 1755, la presqu'île d'Acadie se trouvait dans une pénible situation. Par le traité d'Utrecht en 1713, elle avait été cédée à l'Angleterre. Les anglais reprochaient aux Acadiens un trop grand attachement à leur ancienne mère-patrie et une trop grande fidélité à l'Eglise catholique. Toutes les belles possessions acadiennes excitaient la convoitise des îles d'Albion. Et ce soir ils prenaient les moyens de départ: les habitants du pays d'Évangéline.

Sous prétexte de donner les ordres de son Souverain, le colonel Winslow fait ressembler tous les hommes dans l'église. Là il leur déclara qu'ils étaient prisonniers, leurs biens confisqués et qu'ils mêmes seraient déportés sur les côtes de la nouvelle-Angleterre. Indignés, mais dépourvus d'armes, les pauvres Acadiens subirent une captivité de cinq jours dans le temple. Ce n'était que le commencement de leurs épreuves. Après ce temple, c'est la déportation. Dans le tumulte de l'embarquement, les femmes sont séparées de leurs maris et de leurs enfants. Ceux-ci restent sur la grève, avec un amer désespoir tendant valablement les bras à leurs mères chéries... Quelle cruelle épreuve! Puis on réduisit en cendre toutes les demeures.

lire e. A. belledu-diff-setece

A lire de telles souffrances de la part de nos ancêtres, je me sens porté à crier bien haut: "Vaine ment le peuple canadien est un peuple de martyrs!"—Honte à ses bourreaux!

Roland AUBRY, Ecole Ste-Anne, Ottawa.

NOTICE OF SALE

To Louis Philippe Côté, of Notre Dame-du-Lac, County of Témiscouata and Province of Québec, and all others whom it may in anywise concern:— Notice is hereby Given that I will sell at Public Auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston on Thursday the 27th day of October, next,

at 11 o'clock A.M. All that certain lot, piece or parcel of land and premises situated lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick being part of lot No. 1, northeast of the Saint John River, granted to the late Francis Rice, Distinguished as lot No. 153, on subdivision plan of lots of Rite Land prepared by Regis Thériault, D.L.S., November 1916 and conveyed by Mortgagees deed by Ferdinand Philibert to Louis Philippe Côté, and registered in Book L. 3, on pages 578-582 by Number 23249.

The same having been levied on by me by virtue of a warrant, issued by the Treasurer of the Town of Edmundston, for taxes, Amount of Taxes, besides costs \$52.40.

Dated at Edmundston, N.B., this 20th day of Sept. 1927.

JAMES E. CLAIR, Marshal for the Town of Edmundston.

La Saucisse "DAIGLE" Est Faite Tous Les Jours

Chaque Ardoise est Barree

Peu importe la pluie, la neige ou le vent—Brantford Arro-Locks protégera vos bâtisses.

Chaque ardoise Brantford Arro-Lock est hermétique—résistante et assurée. Elles résistent au feu, et sont belles et économiques.

Brantford Roofing Co. Limited
Brantford, Ontario



Brantford ARRO-LOCK Slaters

Sales Warehouse—Care of The Carrite Company, Limited,
80 Water Street, Saint John, N.B. 23 Bedford Row, Halifax, N.S.

Informations et Toitures Brantford en vente chez:
L. A. Dugal, et
Philias Morneau, — Edmundston, N.B.

VENTE DE DEMENAGEMENT

Notre commerce prenant des proportions plus grandes, nous occuperons bientôt un plus grand magasin, lequel nous sommes à construire sur la rue Main, vis-à-vis la côte du Pont. A l'occasion du déménagement, je fais une vente pendant laquelle j'offre à tous mes clients une réduction de 30 à 50%.

LA VENTE COMMENCERA Le 5 OCTOBRE

Et durera jusqu'à la date du Déménagement.

ROBES en jersey, nouveaux modèles \$5.98 & \$7.98

ROBES en soie, \$4.98 & \$10.98

MANTEAUX pour enfants, garnis en fourrures, à partir de \$4.98

MANTEAUX pour Dames, à partir de \$8.98

CHAPEAUX pour dames et enfants, à partir de 59c

CHAPEAUX en feutre à "Bargains".

Reduction Spéciale sur Manteaux de Fourrure.

BLOOMERS en soie, val. \$1.50 et \$2.50 pour 99c

SWEATERS "lumber-jack" tout laina pour enfants, à partir de \$1.98

SWEATERS "pullover" pour garçons, à partir de 89c

VESTON et Pantalons en coton ouaté, 79c

COMBINAISONS en coton ouaté, pour hommes, \$1.79

Cette Vente vous procurera toutes sortes d'Articles. Venez la constater et dites-le à vos amis.

PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER

BARGAINS

IMPERMEABLES pour Dames et Enfants à partir de 98c

Box Social

En effet, nous aurons pendant cette vente Deux "Box Socials" l'un commençant à midi, Mercredi le 5 octobre, et l'autre Samedi soir à 7.30 heures.

Avez-vous déjà assisté? Sinon, vous ne voudrez certainement pas manquer ces deux événements et vous amuser. Plusieurs centaines de boîtes seront placées en vente à 25 sous. Chacune contiendra un article valant plusieurs fois vingt-cinq sous. Peut-être aurez-vous une écharpe, une paire de souliers, des bas, etc. Rappelez-vous la date!

BON PRIX

Pendant cette vente, j'achèterai les mitaines en laine de matelots, pour lesquelles je paierai un bon prix la douzaine.

JACQUETTES et Bloomsers en fanelle pour enfants: 39c & 79c

COUVERTES en fanelle, 64 x 72: \$2.09

CONFORTABLES \$3.98 & \$4.98

FRANELLE barree, première qualité, 36 pcs: 16c yd.

TAIES d'oreillers, hemstitched: 79c pr.

SERVIETTES turques, tant qu'il y en aura: 3 pour 25c

PERCALE, rég., 22c et 28c pour: 16c & 18c yd.

FRANELLE en couleurs, 36 pcs, rég., à 25c et 30c pour: 19c

COTON jaune, 36 pcs: 9c & 14c

CHAPEAUX et Tantes en chinchilla, pour garçons, rég., à \$1.50 pour: 59c

Toutes sortes de réductions sur le prix des Souliers et bas pour jeunes et vieux.

GRATIS

Je donnerai GRATIS un premier 25 clients qui achèteront pour \$5.00 ou plus, à cette vente, 3 verges de Percale et Gingham—GRATIS.

H. P. FRECHETTE

MADAWASKA MAINE



Un Luxe Nouveau à de Nouveaux Prix Plus Bas

Capitonnage en Peluche et Riches Garnitures Intérieures

On trouve maintenant dans les élégantes carroseries signées Fisher de la Pontiac Six de nouveaux éléments de luxe!

Un riche capitonnage en peluche et de riches garnitures intérieures donnent absolument à la carroserie l'élégance d'un coquet boudoir—articles métalliques d'une qualité exceptionnelle—nouvelles rayures décoratives aux bandes—et maintes autres particularités qui sont le dernier mot de l'élégance en fabrication automobile.

Tout surpris que vous serez de trouver pareil luxe et pareille beauté dans un auto à bon marché, vous serez encore plus étonnés d'apprendre que tous ces avantages sont à votre portée dans le Nouveau et Plus Beau Pontiac Six, à de Nouveaux Prix plus Bas.

CREIGHTON & RIDLEY

WOODSTOCK, N. B.

PONTIAC SIX

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

LE MADAWASKA

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

Le Français En Ontario

La province-mère anglaise du Dominion reconnaît l'utilité de l'enseignement du français dans les écoles — Le rapport du comité d'enquête sur les écoles bilingues de l'Ontario est approuvé par le premier Ministre M. Ferguson — Les enfants doivent d'abord apprendre leur langue maternelle — Le règlement XVII a été un fiasco parce que les Canadiens-français de l'Ontario l'ont combattu énergiquement.

PROFITONS DE LA CIRCONSTANCE

"Lutter, c'est vaincre" nous dit le vieil adage, et il s'est une fois de plus montré vrai dans le résultat que vient d'obtenir la population canadienne-française de l'Ontario. Après des années de luttes conduites au prix de sacrifices énormes, nos compatriotes d'Ontario voient aujourd'hui apparaître à l'horizon un rayon de soleil. A la demande d'un de leurs représentants à la législature, le premier ministre avait nommé un comité devant faire une enquête sur les écoles bilingues en Ontario—bilingues non pas l'enseignement, mais par la langue maternelle des élèves. Ce comité a présenté son rapport au premier ministre, la semaine dernière et celui-ci l'a approuvé et rendu immédiatement public. Ce fut une surprise générale... le rapport est favorable à la minorité française de cette province et fait prévoir le rappel du Règlement XVII.

Est-ce l'esprit de justice qui anime l'adoption de mesures nouvelles, ou est-ce simplement une tactique politique, à l'occasion de la prochaine convention conservatrice et de la réorganisation de ce parti? Peu nous importe. L'important pour nous c'est de constater le fait et de chercher à en tirer parti dans notre province.

L'occasion pour nous est belle et bonne. Ce qui est recommandé comme nécessaire en Ontario, doit l'être davantage dans notre province où nous sommes plus d'un tiers de la population.

Nous savons personnellement que le premier ministre Baxter est très bien disposé en notre faveur. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, il nous a fait ses déclarations d'amour et d'admiration. Toujours nous les avons gobés sans en profiter.

Nous savons également que plusieurs membres du cabinet se sont montrés prêts à nous rendre justice à l'occasion. Mais cette occasion, quand donc leur avons-nous fournie? L'exemple de nos compatriotes d'Ontario nous prouve qu'il faut demander plusieurs fois, réclamer sans cesse pour obtenir quelque chose. Ce n'est pas en rencontrant le cabinet une fois à tous les deux ou trois ans que nous parviendrons à obtenir un meilleur programme scolaire. La question a trop d'importance pour qu'elle s'obtienne aussi facilement. Nous devons revenir souvent à la charge, et jamais nous n'aurons meilleure occasion que maintenant.

La province-mère anglaise, Ontario, donne l'exemple. Ses filles, notre province en est une, devront suivre si nous l'exigeons. Le Nouveau-Brunswick suivra d'autant plus facilement qu'il est gouverné par le parti conservateur. Celui-ci est à se réorganiser. Il sera prêt à bien des concessions pour s'attirer la sympathie et le support de la population française du Canada, chez-nous en particulier.

Le parti ministériel a également besoin du vote français dans notre province pour s'assurer les chances d'un retour aux prochaines élections. Que de choses il est prêt à nous accorder si nous les demandons!

Nous n'avons pas l'autorité nécessaire pour dicter un mode de procédure. Mais il nous semble cependant que le comité Langue et Education de la Société Nationale—dès qu'il sera nommé, et le plus tôt sera le mieux—devra se mettre à l'oeuvre sans retard, organiser son plan d'action, déterminer ses points stratégiques, préparer de solides ficelles qu'il faudra faire jouer au bon moment.

Six mois à peine nous séparent de la prochaine session. Tous les préparatifs doivent se faire dans ce court temps. Il y va de l'intérêt de la race et de l'avenir de nos enfants. Les officiers de la Société Nationale doivent à leurs compatriotes qui leur ont assigné cet honneur, tout leur dévouement. Nous avons eu confiance en leur patriotisme, puissent-ils ne pas nous décevoir.

J.-G. B.

Reflexions d'un Irreflexi

Pour être de courte durée, un voyage aux Etats-Unis n'inspire pas moins sur le Canada de salutaires réflexions auxquelles un séjour plus prolongé n'apporterait sans doute aucune modification. C'est à distance et à l'étranger que l'on trouve le point de comparaison nécessaire à un jugement raisonné sur les choses canadiennes.

La première constatation est la présence d'un nombre canadien-français chez l'oncle Sam. La plaie de l'émigration y apparaît dans tous ses amples. On se surprend à rêver combien le Canada serait prospère aujourd'hui si tous ces émigrés (le meilleur peuple du monde) étaient restés à travailler chez-nous. Devant une telle situation, qui se défendrait de certains jugements sévères envers nos gouvernants, depuis la confédération?

G. N. TRICOCHÉ VARIETES

ETRANGES ACCIDENTS

Il y a quelque temps, nous lisons dans "Le Madawaska" qu'un homme de Tracadie avait été tué par sa pipe: cette dernière, quand l'individu tomba après avoir buté sur quelque chose, pétra dans sa gorge et lui coupa la trachée artère. Ceci nous remet en mémoire nombre d'accidents étranges, dont nous mentionnerons quelques uns. Une couturière de notre connaissance avait à la bouche, non une pipe, mais un petit étui à aiguilles. Un faux pas lui fit serrer les dents, qui firent sauter le couvercle, et elle avala une vingtaine d'aiguilles. Elle s'évanouit de terreur; il y avait de quoi. Quand elle reprit ses sens, elle fut étonnée, non seulement d'être encore de ce monde, mais de ne ressentir aucun malaise. Un médecin, appelé, ne voulut rien faire, craignant, avec raison, de compliquer des choses qui ne paraissaient pas aller si mal! Pendant longtemps, la pauvre fille resta, on pourrait dire, non sur des épingle, mais sur des aiguilles, n'osant faire aucun effort violent. Toutefois, après un an, les aiguilles sortirent d'elles-mêmes, paisiblement, par de petites pustules, sur différentes parties du corps, notamment le bout des doigts. Dans un même numéro d'un journal américain, on peut lire deux faits divers renfermant de grandes analogies, mais avec des résultats totalement différents: tous deux se rapportent à des nettoyeurs de fenêtres qui, par mégarde, se laisserent choir, l'un d'un 15^e à Brooklyn. Le premier, non seulement se tua, mais tua aussi une bonne dame la quelle, dans la rue, attendait le tramway. Le second, bien que frappant dans sa chute une poutre au 3^e étage, et rebondissant dans l'espace, se releva, et marcha comme si de rien n'était. Un autre homme, presque au même moment, à New-York, tomba par la fenêtre du 18^e étage; mais, dans sa dégringolade, passa si près du rebord de la fenêtre de l'étage immédiatement inférieur, qu'il s'y accrocha par les doigts, y prit pied par une habile contorsion, et entra dans le bâtiment par cette ouverture. Sans doute, il était né coiffé!

George Nestler Tricoché.

SAVEZ-VOUS?

COMMENT LA VULCANISATION DU CAOUTCHOUC FUT DÉCOUVERTE

De bien des façons le caoutchouc, tel qu'originellement employé pour des articles d'usage général, était bien différent des formes dans lesquelles nous le trouvons aujourd'hui. Virtuellement son seul usage dans les premières années après sa découverte était dans la fabrication de chaussures de "gomme" ou caoutchouc. Cela était facile à faire, mais quand le temps devenait froid ces chaussures devenaient dures et raides, ce qui faisait qu'elles étaient très peu confortables pour les pieds, tandis que d'un autre côté dans les temps chauds elles étaient collantes, ce qui était encore pire.

Le problème de rendre le caoutchouc plus utile et plus pratique s'imposa à l'attention de bien du monde. Parmi ceux qui recherchaient ainsi l'utilisation plus pratique du caoutchouc était Charles Goodyear. C'est en examinant les tiges d'une ceinture de sauvetage qui était devenu inutilisable par suite des conditions climatiques que l'idée surgit en lui de consacrer une partie de son temps au problème de traiter le caoutchouc de manière à rendre son usage plus pratique.

Il passa plus de six ans à faire des expériences infructueuses. Enfin au bout de ce temps par un pur hasard il découvrit la solution du problème qu'il cherchait. Il avait découvert le procédé de la vulcanisation, qui est simplement la préparation du caoutchouc à l'aide du soufre, pour le rendre insensible à la chaleur et au froid.

Le nouveau plan ne rencontre pas les vœux de ceux qui sont opposés à l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario, mais c'est un effort honnête pour remédier à la difficulté présente, et en même temps pour donner justice à la minorité dans les district scolaires, qu'elle soit anglaise ou française.

L'HON. M. FERGUSON

"La population française est désireuse que ses enfants apprennent l'anglais et la population anglaise est désireuse qu'on lui facilite les moyens d'apprendre le français. J'ai lu et relu le rapport et je l'ai étudié beaucoup au cours de la semaine dernière. Le sens des recommandations du comité est que des suggestions ayant pour but d'aider et des avis auront comme résultat une confiance et une coopération qui feront plus de bien qu'une règle rigide et dogmatique, décrétant qu'il y aura inspection seulement, au lieu d'une association et d'une assistance strictes.

C'est un problème purement éducationnel et il a été étudié comme tel, sans aucune considération politique. Pendant près d'un demi-siècle différents gouvernements ont cherché ardemment par divers moyens à atteindre la fin désirée. Le rapport démontre conclusivement que jusqu'à aujourd'hui, aucun de nos efforts n'a

L'Enseignement du Français...

Suite de la page 1

surde que d'essayer d'obliger la population de langue française à placer l'anglais avant le français. En le tentant par la force de la loi, on ne réussit qu'à porter les Canadiens français à s'attacher davantage au français et à désirer moins de contact avec l'anglais. Il serait également absurde d'essayer de substituer le français à l'anglais dans les régions où la population est de langue anglaise.

"On ne peut pas s'opposer intelligemment à ce qu'on apprenne le français et l'anglais, ou c'est possible. En vérité, beaucoup plus d'Anglo-Canadiens seraient heureux d'apprendre le français s'ils le pouvaient. Du moment que les droits des deux races sont respectés et que le peuple canadien peut jouir de la liberté qui lui est assurée par l'acte de l'Amérique britannique du Nord, il est grandement désirable d'exercer la tolérance dans les questions de langue."

ONTARIO SCHOOLS

(Telegraph-Journal, St-John, N.B.)

Nous traduisons du quotidien de St-Jean:

Deux principes ont été reconnus dans le rapport du Comité d'Ontario sur les écoles bilingues, lequel a été approuvé par le premier ministre Ferguson. Le premier c'est que l'élève avancera plus facilement s'il reçoit sa première éducation dans sa langue maternelle; qu'il soit anglais ou français. L'autre c'est la reconnaissance des écoles séparées. Le rapport recommande aussi que tous les élèves doivent apprendre l'anglais, d'autres entièrement de langue française, et les écoles fréquentées par des enfants de l'une et l'autre de ces groupes. Ceci a créé des difficultés, parce que dans certaines écoles fréquentées par des français, l'enseignement de l'anglais était négligé, tandis qu'ailleurs le progrès des élèves français était retardé parce qu'ils avaient à apprendre leurs leçons en anglais.

"On adopta autrefois le fameux règlement XVII pour prévenir cette difficulté, mais il fut un fiasco. Il y aura maintenant un plus grand nombre d'écoles bilingues. Il y aura les écoles publiques et les écoles séparées. On s'est aperçu qu'il est impossible de mettre en force des règlements radicaux, et ainsi il y aura en Ontario un directeur de l'instruction anglaise et un directeur de l'instruction française, responsable à l'inspecteur-en-chef. Ces trois personnes seront sous la direction du ministre de l'Education, qui sera consulté en autorité dans toutes les questions importantes d'ordre scolaire.

"Le nouveau plan ne rencontre pas les vœux de ceux qui sont opposés à l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario, mais c'est un effort honnête pour remédier à la difficulté présente, et en même temps pour donner justice à la minorité dans les district scolaires, qu'elle soit anglaise ou française."

L'HON. M. FERGUSON

"La population française est désireuse que ses enfants apprennent l'anglais et la population anglaise est désireuse qu'on lui facilite les moyens d'apprendre le français. J'ai lu et relu le rapport et je l'ai étudié beaucoup au cours de la semaine dernière. Le sens des recommandations du comité est que des suggestions ayant pour but d'aider et des avis auront comme résultat une confiance et une coopération qui feront plus de bien qu'une règle rigide et dogmatique, décrétant qu'il y aura inspection seulement, au lieu d'une association et d'une assistance strictes.

C'est un problème purement éducationnel et il a été étudié comme tel, sans aucune considération politique. Pendant près d'un demi-siècle différents gouvernements ont cherché ardemment par divers moyens à atteindre la fin désirée. Le rapport démontre conclusivement que jusqu'à aujourd'hui, aucun de nos efforts n'a

réussi. Le comité fait une nouvelle suggestion qui, je le crois sincèrement constituera une grande amélioration en ce sens qu'elle permettra de donner une meilleure éducation aux enfants.

"J'ai travaillé à donner aux enfants de cette province l'opportunité d'acquiescer la meilleure éducation possible, sans avoir en vue aucun avantage politique. J'ai confiance que la grande majorité du peuple acceptera les vœux du comité comme un effort sérieux et sincère qui aidera à créer une meilleure entente et à apporter de meilleurs résultats éducationnels."

M. S. M. GENEST

"Les conclusions comité comité spécial d'enquête sur les écoles bilingues de l'Ontario sont de nature à servir la cause de l'éducation à travers le Canada, déclare Samuel M. Genest, président d'un bureau des écoles séparées d'Ontario."

"Si l'on en juge par les commentaires du Premier Ministre Ferguson, il semblerait", dit M. Genest, "que le comité en est arrivé à constater la grande différence qui existe entre les écoles avant leurs problèmes particuliers."

M. W. H. MOORE

Le président de la Commission fédérale d'ur et l'auteur du "Clash" a déclaré: "Personnellement j'entends bien peu de craintes pour l'avenir. La considération que vient de recevoir la langue française dans l'Ontario est un hommage aux Canadiens français de cette province et à leur belle culture."

"Les meilleures garanties d'avenir se trouvent dans cette confiance que les Canadiens français ont toujours revendiqué leurs droits à leur culture avec beaucoup de courage et de persévérance."

"Aux yeux de M. Moore le Règlement XVII a toujours été une erreur morale aussi bien que nationale. Un g. vnement a le devoir de veiller sur les intérêts des minorités comme des intérêts de tous. Dans ce Dominion comme le nôtre il ne saurait y avoir de province de langue anglaise ni de province de langue française, dans ce sens qu'on puisse affirmer les droits d'une langue au détriment d'une autre langue."

M. H. P. HOCKEN

"L'ancien grand maître des orangistes, après avoir passé en revue les circonstances qui ont amené l'adoption du règlement 17, lit que le s chefs de l'association les orangistes ne se sont jamais accordés sur la question de savoir si l'adoption de ce règlement était sage." Après quinze ans d'expérience, dit-il, les commissaires trouvent que le règlement 17 n'a pas atteint le but auquel il était destiné, et il semble qu'il n'existe pas de moyen pas lequel le gouvernement puisse le mettre en vigueur, si ce n'est pas un changement révolutionnaire dans toute la situation scolaire."

Mme J. A. WILSON

"C'est un fait extraordinaire qu'en Canada, où nous avons l'occasion d'apprendre les deux plus grandes langues du monde, nous nous contentions d'en avoir une seule", a déclaré Mme J. A. Wilson, présidente du National Council of Women, au cours d'une conférence donnée hier après-midi au conseil local. Mme Wilson a assisté au mois de juin dernier à l'assemblée de l'Exécutif de l'International Council of Women et a rapporté ce qui s'était passé aux femmes du conseil local. La conférence laisse à son auditoire de se demander s'il n'est pas imprudent ou injuste pour les enfants du Canada que le français ne soit pas enseigné dans toutes les écoles publiques. Mme Wilson a remarqué que presque toutes les déléguées à la convention de l'International Council of Women étaient françaises.

LA VIE CATHOLIQUE

L'ORGANE OFFICIEL DU VATICAN ET LE "MATCH" JACK DEMPSEY-GENE TUNNEY...

Il n'y voit que l'exaltation de la force brutale au détriment du progrès spirituel de l'humanité—On n'est pas pour ce sport—“Ce n'est pas, dit l'Osservatore Romano”, un facteur de progrès

Rome, 24.—L'Osservatore Romano, organe officiel du Vatican, déplorait hier le match Dempsey-Tunney, dans lequel il ne voit que l'exaltation de la force brutale au détriment du progrès spirituel de l'humanité. L'organe du Vatican rappelle que, l'an dernier, le congrès eucharistique réuni à Chicago, fit une magnifique manifestation de piété, à laquelle le tournoi de jeudi soir, donné au même lieu, faisait un pénible contraste. “Autour de cette manifestation d'un sport que nous n'avons manqué de critiquer déjà, parce que nous y voyons l'une des incongruités les plus évidentes de la civilisation moderne dit-il, la presse a déployé l'apparat morbide d'une publicité exagérée. Chiffres fantastiques, foule brisant tous les records, sommes énormes parées, éditions spéciales de journaux, etc., voilà le budget de quelques minutes d'échange de coups de poing entre deux hommes. Nous nions qu'il y ait là un facteur de progrès humain.

“En fait, ce match a été pire que le match précédent. Les boxeurs y préféraient par une campagne plus ou moins réelle d'insultes visant à provoquer l'animosité des spectateurs de cet art prétendu noble. Contre une aussi vaste organisation et pareille suggestions collective opérant d'un bout du monde à l'autre toute réaction parait vaine. Et cependant nous insistons. Et notre voix, qui n'est pas la seule, ne peut manquer de trouver un écho partout où on réfléchit aux dommages immenses causés par cette effroyable publicité.”

L'Observatoire Romano voit avec peine que le théâtre du combat de boxe a été ce même Stadium témoin l'an dernier des grandes manifestations du congrès eucharistique, et théâtre aussi des exercices, sains de l'enfance. Il finit en terminant:

“Une fois passé l'enthousiasme

SAVON BABY'S OWN

Le Meilleur pour Bébé

"MONTRE BRACELET GRATIS"

Lecteurs, Lectrices, et amis du MADAWASKA, la chance frappe à votre porte... Nous avons 500 de ces jolies montres pour vous, Mesdames et Mesdemoiselles. Ecrivez immédiatement et nous allons vous donner le moyen de la gagner dans deux jours, ceci GRATIS entendez-vous...

Remplissez le coupon plus bas en écrivant bien lisiblement et donnant votre âge. Ecrivez en français ou en anglais.

The Beauce Specialty, Co.,
Beauce Junction, P.Q. 510.
Co. Beauce, P. Qué.

Messieurs —
Je désire moi aussi gagner cette magnifique MONTRE BRACELET. Veuillez m'envoyer les informations sur la manière de gagner cette jolie Montre. Ceci entendu sans la moindre obligation de ma part.

Nom
Adresse
Com. Prov.
Mon âge
(Donnez votre âge s'il vous plaît.)

LE THE "SALADA"

sa qualité ne varie jamais—exigez-le.

Le CANADA FRANÇAIS

Livraison de septembre 1927 — La grande revue universitaire québécoise commence, avec ce mois de septembre, sa dixième année. Succédant, en effet, au Parler français et à la Nouvelle France, dont elle est la fusion, elle accompli depuis neuf ans une oeuvre admirable. Si l'on en juge par le présent numéro, elle est encore bien vivante et plus que jamais elle entend mener férocité et opiniâtreté. Cette première livraison commence par quelques lignes à l'adresse de Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada. La rédaction promet fidélité et obéissance au nouveau représentant du Saint-Siège parmi nous. Puis, le directeur, M. l'abbé Arthur Robert, dit à S. G. Mgr Omer Plante, tout le contentement et la joie qu'a provoqués sa nomination au poste éminent, d'évêque-auxiliaire de Québec. Les fondements de l'autorité, sujet traité par Mgr L. A. Piquet, à la Semaine Sociale de Québec, ouvre la série des articles de fonds. On ne pouvait mieux inaugurer cette première livraison. Travail à lire et à méditer. Et les lecteurs auront une occasion nouvelle d'apprécier le beau talent de Madame Blanche Lamontagne-Beaugrand en parcourant son Dimanche Gaspésien, poète d'une haute inspiration qui nous révèle tout l'intelligence patriotisme de l'auteur. M. l'abbé Henri Simard, déjà si favorablement connu pour ses nombreux travaux scientifiques, publie cette fois le premier des deux articles sur Les systèmes du monde et la gravitation universelle. Beaucoup n'ont pu affirmer le dernier voyage de la Liaison française. Mais, pour s'en consoler, ils n'auront qu'à suivre attentivement, De Québec à Victoria, M. l'abbé Joseph Ferland, lequel fait de très justes et très actuelles observations. M. l'abbé Ferland, qui représentait le Canada français à ce voyage, continuera ses réflexions le mois prochain. Sans doute, en ce mois de septembre, plusieurs parents se demandent où envoyer leurs grands garçons qui ont fini leurs études. En feuilletant la revue ils apprendront qu'il y a pour leurs fils, à Montréal, une Ecole où se fait la préparation aux carrières économiques. Le Directeur de cette école est M. Henry Lauveys qui a signé quelques pages spécialement pour eux. Et vient après le Rapport pour l'année académique 1926-1927 de Mgr Camille Roy et Les Livres. Comme d'habitude, la bibliographie est abondante et variée. Abonnement pour un an trois dollars. Casier postal, 218, Université Laval, Québec.

la propriété des Chemins de fer Nationaux du Canada. Là, la mer fournit tout ce qu'on peut désirer; à l'ombre des pins on peut s'étendre et surveiller le reflux et le reflux continu de la mer. Ceux qui désirent plus d'activité, l'obtiennent dans le canotage de toute sorte. Un court voyage peut se faire à Charlottetown, une distance d'environ cinquante milles. Un autre voyage intéressant est celui aux Iles de la Madeleine. Les hôtes ont à leur disposition un superbe terrain de golf. La pêche à la truite est facile dans les ruisseaux avoisinants. Le Pictou Lodge possède une grève superbe pour le bain. Un point unique est cette langue d'eau fraîche et douce séparée de l'eau salée par une îslette de sable très étroite.

Le Pictou Lodge consiste en six bungalows rustiques de quatre chambres, chacun avec une cheminée et un vivoir, et un Bungalow à six chambres pour les "vieux garçons". Le bungalow principal comprend un réfectoire, une salle de danse. La cuisine est excellente, étant de la qualité Canadienne Nationale. Les rendez-vous sont des meilleurs.

Le Pictou Lodge est facile d'accès par les lignes des Chemins de fer Nationaux du Canada. Un autobus rencontre tous les trains. Les taux sont \$6.50 par jour, \$40.00 par semaine, plan américain.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadien National, ou en écrivant à M. F. W. Robert, agent général des passagers, Moncton, N.B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réserves en écrivant ou par télégramme, au gérant.

218—82s. ann.

La Saucisse "DAIGLE" Se Vend En GROS et en DETAIL

Sur La Mer

La mer, avec ses vagues sans repos, a toujours été pour l'humanité en général, une fascination. L'homme audacieux veut savoir ce qu'il y a l'autre côté. Comme au temps de Viking et de Christophe Colomb, elle attire l'homme vers l'aventure; son éternel et son activité inlassable semble faire vibrer une corde sensible chez l'homme.

Les poètes ont chanté la mer, les écrivains ont disserté sur son sujet, cherchant tous à nous impressionner. La mer a une humeur qui semble convenir à chacun et elle est la meilleure interprète de cette humeur. A ceux qui cherchent le repos, elle offre l'action cadencée de ses vagues et son immensité semble apaiser les nerfs. Elle sait également plaire à ceux qui désirent de l'action.

Le Pictou Lodge est un endroit idéal pour la mer. Il est situé à Bayview près de Pictou en Nouvelle-Ecosse. C'est

Lumber dealer, and Annie, his wife, and to all others whom it may concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 8th day of December A.D., 1921, and made between Napoleon Desgagné, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and Annie, his wife, of the one part, and Reverend Albert Lynch and Michel Tighe, trustees, under the last will and testament of Angélique Tighe, of the other part, and duly recorded in Book L 3, Pages 411-414 as No. 23208 of the Madawaska County Records.

There will be sold for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said mortgage, default having been made in the payment thereof, as herein provided, at Public Auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Saturday the 8th day of October, A.D., 1927 at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as follows:—

“ALL that certain lot, piece, parcel of land and premises situated, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, being three lots as shown on plan of the Sud Division of Tighe Estates, Town of Edmundston, N.B., prepared by J. T. Emmerson, 1917 and 1921, bounded and described as follows:

Beginning at a post standing on the Northern side of St-Francis Street said post being on the subdivision line between third and fourth lot from John Hebert's land, thence in a northerly direction following said division line for a distance of two hundred and fifteen feet (215) to a post standing on the northern side of a reserved street; thence in an easterly direction following said reserved street for a distance of one hundred and thirteen feet (113) to a post standing at the corner of reserved street aforesaid and another reserved street for a distance of one hundred feet (100) to another post; thence in a westerly direction on a division line between two lots said line running parallel to the first above mentioned reserved street for a distance of fifty feet (50) to another post; thence in a southerly direction along division line between lots No. 4 and No. 5 from John Hebert's Land for a distance of One hundred and fifteen feet (115) to a post standing on the northern side of St. Francis Street aforesaid; thence in a westerly direction along said St. Francis Street for a distance of eighty-three (83) feet to the place of beginning.”

Dated the 31st day of August, A.D., 1927.

A. J. Lynch, pt. Michel Tighe, Executors of the last will and Testament of Angélique Tighe. Mortgagees.

J.-E. Michaud, Solicitor for Mortgagees. 418—8s.

NOTICE OF SALE

To Bruno Lavoie and all others whom this may concern.

Public Notice is hereby given that I will sell at Public Auction in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, at Eleven o'clock in the forenoon, on Monday the tenth day of October next, all that certain lot piece or parcel of land and premises, situated, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Lot No. 17, as shown on a plan of lots surveyed for Michel Tighe, May 7th, 1917 fronting on Canada Street, bounded and described as follows: beginning at a post standing on the Southwesterly side of Canada Street, at a point marking by division line, between lots No. 17 and 19, thence in a Southwesterly direction, following said division line, and running for a distance of 109 feet, to the rear of said lot to a post, thence at right angle, in a Southeasterly direction, following the rear line of said lot running for a distance of 50 feet, to a post marking the division line, between lots 17 and 15, between right angle, in a Northeasterly direction, following the said division line, between lots No. 17 and 15, and running for a distance of 100 feet, to the Southwesterly side of Canada Street, and running for a distance of 50 feet, to the place of beginning. The same having been levied on by me, by virtue of a warrant, issued by the Treasurer of the Town of Edmundston for Taxes.

Amount of Taxes besides costs, \$57.19.

Dated at Edmundston, N.B., this 31st day of August 1927.

James E. CLAIR, Marshal for the Town of Edmundston, N.B.

MORTGAGE SALE

To Mary L. Chasse and Levite D. Chasse, her husband, and to John P. Walen and Annie, his wife all of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, and ALL others whom it may concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 12th day of July, A. D., 1921, and made between John Walen and Annie, his wife, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, of the first part and the Town of Edmundston, in the said County of Madawaska, a Town duly incorporated under "The Towns Incorporation Act" of the Province of New-Brunswick, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book "G-3" as number 22047, on pages 434 to 441 both inclusive, there will be, for the purpose of satisfying the moneys secured by the said In-

NOTICE OF SALE

To Napoleon Desgagné, of the town of Edmundston, in the county of Madawaska, in the Province of New Brunswick,

denture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, on Friday, the 30th day of September next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to wit:—

“All that certain lot, piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, described as follows: Beginning on the easterly side of Queen Street at westerly angle of herein-described lot number twelve (12), thence in a direction north fifty-one degrees thirty minutes east one hundred and fifteen and four tenths (115.4) feet to a post; thence south thirty-nine degrees east fifty feet to a post thence south fifty-one degrees thirty minutes west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deed to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. “The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,

Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

A Votre Service Mesdames!

Plus que jamais nous nous efforçons de vous fournir la meilleure qualité de viande fraîche, poissons frais et salés, les épices de toutes sortes, fruits et légumes frais, etc.

Les commandes par téléphone reçoivent notre plus grande attention. Nous faisons la livraison à domicile.

The People's Market

A.-E. MICHAUD, prop.
Tel.: 18-11 Rue Victoria,
EDMUNDSTON, N.B.

Souvenirs Mortuaires

Vos Parents et Amis penseront à Vos Chers Défunts

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placent dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires dont les prix conviennent à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et les prix.

LE MADAWASKA

Edmundston, N.B.

Le MADAWASKA

Edmundston, N.B.

Avocat F. Do...
Médicin-Chi...
Dr. F...
Médicin-Chi...
Casier-P...
A.-M...
Edmund...
Avocat Albert...
Bureau Voisin d'Edmund...
Impressions...
A. P...
MAD...
Circular...
Envelop...
Livres de...
ASSURANCE...
L...
La S...
H.-C...
Architectes...
SPECL...
OSCAR...
CHIRURGI...
Tel.: 31...

Cartes d'Affaires

Avocat F. Dodd Tweedie
Coins des rues
Canada & Court
Edifice Hall
Edmundston, N.B.

Avocat Casier-P. "S" T&L: 42
M.-D. CORMIER
B.A.
Avocat, Notaire Public
Edmundston, N.B.

Médecin-Chirurgien
Dr. Honoré Cyr
Médecin-Chirurgien
Oculiste
St-Basile, N.B.

Avocat J.-E. MICHAUD
Bureau: rue St-François,
autrefois occupé par M.
Pius Michaud.
Edmundston, N.B.

Médecin-Chirurgien
Casier-P. "S" T&L: 46
A.-M. SORMANY
Edmundston, N.B.

P.-C. Laporte
CLAIR, N.B.
Spécialité: Chirurgie
Malgaches des femmes
Heures de Bureau: 9 à 11 h. m., 2 à 4 h. p.

Avocat Albert J. DIONNE
B.A.
Avocat, Notaire Public
Bureau: Chez J. Têtu
Voisin de Jos E. Bard.
Edmundston, N.B.

Entrepreneur A. BOUCHER
Peinture-
Tapisserie- Imitations
Frais Funéraires
Spécialité: Réparation des
vieux meubles.
Royal Hotel. Tel 126-21

Impressions
A l'Atelier du
" MADAWASKA "
Circulars - Placards
Entêtes de lettres
Enveloppes - Cartes
Livrets de comptoir, Etc.

Pharmacie
VANWART
Edifices David
voisin du bureau-de-poste
Service Courtois
Téléphone 189-21

ASSURANCE-VIE

LA SAUVEGARDE

La Seule Compagnie Canadienne-Française
Le Canada aux Canadiens
Et pour les Canadiens.

H.-C. Richard, agent local
A. Piuze, gérant provincial

Architectes

BEAULE & MORISSETTE
ARCHITECTES

SPECIALITES: Edifices publics et religieux,
constructions à l'épreuve du feu.

OSCAR BEAULE A.A.P.Q. & R.I.C.A.
ALBERT MORISSETTE B.A.A. A.A.P.Q. R.I.C.A.
21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tel.: 31-2 Casier Postal 136

Dr. EMILE NADEAU
ST-LEONARD, N.-B.
(rue du Pont)

Travaux dentaires exécutés d'après métho. des
nouvelles avec instrumentation moderne.
Dentiers incassables "Denturoid". Traitement
de la Pyorrhée par "Inova". Dent temporaires et per-
manentes abscondées, traitées par préparation de Howie.
Extraction sans douleur avec Waite's ou Sont-
niform. Attention toute spéciale apportée aux jeunes
enfants car du soin des dents dépend leur santé.
Heures de bureau, 9 heures du matin à 5 heures
du soir. Après souper, par rendez-vous.

Achetez les Marchandises
ANNONCEES
Comparez et Choisissez.

La Saucisse "DAIGLE"
Se Vend
En GROS et en DETAIL

Une belle boîte de papier à lettre avec enveloppes—papier
en toile, rose bleu ou blanc—avec initiales sur le papier et
votre nom et adresse au revers de l'enveloppe. Le tout pour
\$1.00, frais de poste inclus. Adressez immédiatement votre
commande à:

Le Madawaska
EDMUNDSTON, N.B.

AU FOYER

LE VISAGE DE LA FRANCE

La scène se passe dans un dé-
licieux village situé sur les bords
de la Loire, le coin rêvé, avec des
maisons de jadis, entourées au
fond de jardins fleuris.
La cuisine y est fameuse, sans
être célèbre. Les femmes et les
jeunes filles ont conservé leur
blanche coiffe; la moitié des mai-
sons datent des XVIIe et XVIIIe
siècles.
Partout, des vieux meubles...
pas à vendre.
Partout, la foi simple et antique
La vie, même aujourd'hui, y est
très bon marché, le payant four-
nissant à profusion les bêtes, les
poissons, le lait, la crème, le miel
et les légumes.

Je vous vois, d'ici, sauter sur
votre stylo et m'écrire: "Mais,
qu'est-il ce paradis inconnu...?
J'y bondis demain avec ma fem-
me et mes enfants..."
Si vous croyez que je vais vous
répondre!...
"Si tu es heureux au point de le
dire, prends garde! Le malheur
est à la porte..."
Aussi, je ne dis rien.
A part quelques pêcheurs fer-
yents et moi, tout le monde l'igno-
re encore, le nom de cet édème.
Quand j'y vais, je descends
chez le bon vieux curé ami, qui a
une église, des livres, des roses,
un presbytère, et—oh bonheur—
une des dernières Catu existant
encore sur cette de France qui en
compta tellement!

La semaine dernière, pour la
première fois, je l'ai vu soucieux,
ce curé ami.
Dans la gaie salle à manger,
peinte à la chaux et décorée de
vieilles assiettes, je l'observais du
coin de l'oeil.
Entre lui et moi, s'élevait une
pyramide de nouilles fraîches, flan-
quées de truites parfumées à l'huile
de faine.
—Elles ont été pêchées il y a une
demi-heure, me dit-il, par mon plus
vieux marguillier. Allez-y carré-
ment, je vous prévient, c'est le
seul plat!...
—Ensuite, vous me direz ce qui
vous préoccupe? Car quelque
chose vous préoccupe.
—Oh!... Je peux vous le dire
tout de suite... Cela se voit donc?
—L'amitié devine tout.

meça:
Alors, en choisissant pour moi
la truite la plus vigoureuse, il com-
mence:
—Vous savez si ce pays est un
paradis terrestre. Ce qui est bon se
cache... Depuis vingt ans, je vous
ai interdit d'en prononcer même
le nom et d'y s'installer aucun de vos
romans...
—Ce qui n'a bien gêné quel-
ques-uns!...
—Je le suppose...
—Mais constatez que je vous ai
scrupuleusement obéi!
—Je vous rends cette justice,
Hélas!... nous commençons à être
brûlés!...
—Par qui?
—Par un gaz du pays, un nou-
veau riche... un cretin. Soyons
poli!... Mettons un fou. Après
avoir inventé, avec un soi-disant
Suisse, une nouvelle bascule pour
peser les veaux, il a amené ici son
associé, nouveau riche, lui aussi.
Cet associé, malgré son beau par-
dessus et son auto, a l'air d'un
toucher de boeufs. Le site lui a
plu, et il vient de se faire construi-
re une maison qui crie, qui hurle,
au milieu de notre ravissant pays.
—Je connais cela! A Chamonix,
au pied même de la sublimité du
mont Blanc, on a déposé un Tri-
anon en carton doré.
—Aucun de nos maçons n'a vou-
lu travailler pour lui. Mais il est
allé chercher une équipe d'ouvriers
étrangers.

Mon curé se versa un verre de
vin rosé pour reprendre des for-
ces.

Prière d'un soldat aveugle

Je revis à vos pieds cette heure d'agonie,
Mon Dieu, l'heure où j'ai appris l'horrible vérité,
Où je connus enfin,— oh! l'angoisse infinie!—
Mon incurable cécité.

"Dés qu'on m'enlève cette bande de toile,
Demandais-je en montrant mes yeux inténébrés,
Pourrais-je voir encore... ne fût-ce qu'une étoile?
On me répondit: "Espère!"

Et j'espérais toujours... Un matin, l'infirmière
M'enlevait le bandeau. "Ma soeur, suis-je guéri;
Dis-je, le coeur battant, vais-je voir la lumière?...
Puis ce fut cet horrible cri:

"La nuit!... la nuit encore!..." Et je repris farouche:
"Aveugle!... Est-ce possible?... Ah! Seigneur, il fallait...
—Et la soeur sanglotait en posant sur ma bouche
La croix de son grand chapelet.

"Il fallait me laisser mourir!..." Toutes brûlantes,
Des larmes emplissaient mes yeux morts pour jamais.
Quand la soeur me soufflait des lèvres tremblantes:
Dites: "Mon Dieu, je me soumetts".

Le pouvais-je vraiment, moi, dont les yeux d'artiste,
Tant de fois,—tant de fois,—s'étaient comme éivrés
De l'azur d'un beau ciel bleu, d'un lointain d'améthyste.
Où de crépuscules dorés?

Je ne reverrai plus les beautés naturelles,
Ces leurs fet ces moissons dont nos champs sont parés,
Et tous ces chers dessins, ces fines aquarelles,
Et tous mes livres préférés.

Oh! surtout, moi le fils au coeur aimant et tendre,
Ne plus revoir ces yeux où j'ai lu tant d'amour,
Les doux yeux de ma mère, elle doit m'attendre,
Impatiente du retour!

Et la soeur que navrait tant de désespérance.
Redisait, me faisant baiser son crucifix:
"Faites ce sacrifice; oui, pour Dieu, pour la France!"
Qu'il me coûtait!— Mais je le fis.

Et depuis, ô mon Dieu, je vis dans la nuit noire...
Et l'ombre de mes yeux, les regrets de mon coeur,
Je vous les offre encore pour qu'un soleil de gloire
Eclaire mon pays vainqueur!

Puis j'ai la ferme espoir qu'à mon heure dernière,
Mes yeux morts sortiraient de la nuit du tombeau,
Et pour toujours,—toujours,—je verrai la lumière
D'un astre infiniment plus beau!

L'épreuve passe avec cette vie éphémère
En un réveil d'extase et de ravissement,
Mon Dieu, j'irai voir, j'irai revoir ma mère,
Voir, oh! voir éternellement!

L'abbé Francis TROCHU' aveugle

Je voulais le consoler:

—Une tache de roussure ne tue
pas la beauté d'un visage!...
—Une tache! Mais ce fou dit à
qui veut l'entendre qu'il ne fait
que commencer. Il a acheté une
partie de nos plus belles pâtures
et va y construire une vingtaine
de casinos dans le même style que a
boîte. Il fait déjà une campagne
auprès des habitants pour instal-
ler le gaz, l'électricité et bitum
route qui ira de chez lui aux nou-
veaux bâtiments. Bref, le pays
est plus qu'amenacé. Regardez-le
bien aujourd'hui. L'an prochain,
vous verrez sa beauté dénoncée,
mise à l'ancien, partout dans les
gares. Et le vol des vautours com-
mencera...

Alors mon vieil ami me posa
une question:
—N'y a-t-il pas dans notre légis-
lation actuelle, une arme qui per-
mettrait de faire de cette chose que
les pays nouveaux ne possèdent
pas et qui s'appelle la "tradition"?
—Evidemment! Il y a une mai-
son bretonne, une maison nor-
mande, bretonne, basque, provin-
ciale, etc.
—Sans obliger tout le monde à
entrer dans le même moule, com-
me sont obligés tous les gens de
progresser à mettre leur jambes dans
les mêmes tuyaux des mêmes pan-
talons, ou à se "melonner" le crâne
avec la même melon, ne pour-
rait-on pas, au moins, sauvegar-
der l'air de famille...? ou fixer
leur, si dorés fût-elle, ne devrait
vivre à sa caractéristique saveur,
mettre de défendre le visage et la
beauté de la France? Chaque pro-
cédant limite qu'aucune hor-
dépasse?

Mon curé se versa un verre de
vin rosé pour reprendre des for-
ces.

RECETTES PRATIQUES
POUR LA CUISSON
DES POMMES

Compote de pommes

10 pommes
3/4 d'une tasse d'eau froide
1/2 tasse de sucre
1 cuillerée à table de jus de ci-
tron ou 1-3 de cuillerée à thé de
cannelle ou un peu de muscade ra-
pée.

Essuyer, couper en morceaux,
peler et peler des pommes acides
canadiennes; ajouter l'eau et fai-
re cuire jusqu'à ce que les pom-
mes commencent à s'amollir; aj-
outer le sucre et faire cuire jus-
qu'à ce que la compote soit tout à
fait molle; faire passer par une
passoire, parfumer et bien battre.

Compote de pommes II

Essuyer, couper en morceaux,
peler et vider huit pommes acides
canadiennes, mettre dans une ba-
sine, saupoudrer de sucre, ajouter
assez d'eau pour que les pommes
ne brûlent pas, faire cuire lente-
ment jusqu'à ce que les pommes
soient en pâte, en agitant fréquem-
ment.

Compote de pommes sèches
Laver parfaitement des pommes
sèches canadiennes, faire tremper
plusieurs heures ou toute la nuit
dans l'eau fraîche, faire cuire lente-
ment jusqu'à ce qu'elles soient
tendres, puis sucrer au goût avec
du sucre et de la cannelle et fai-
re cuire quelques minutes de plus.

Conserves de compote
Faire une quantité quelconque
de compote de pommes No 1 ou
No 2 avec des pommes canadien-
nes, remplir des bocaux en verre

SEPTEMBRE

Premier Quartier, le 4.
Pleine Lune, le 11.
Dernier Quartier, le 17.
Nouvelle Lune, le 25.

FETES RELIGIEUSES

- 11. S. Gilles, abbé.
12. V. S. Etienne, roi.
13. S. Ste Saphir, v. et w.
14. D. Kille ap. Pent.
15. S. Laurent Justilien.
16. M. S. Zacharie; Ste Eve.
17. M. Ste Reine; S. Cloud.
18. N. Nativité de la Ste Vierge.
19. V. S. Pierre Claver.
20. S. S. Nicolas de Tolentino.
21. D. XIVe ap. Pent.
22. L. S. Nom de Marie.
23. M. S. Aimé, évêque.
24. M. Exaltation de la Ste Croix.
25. J. N. D. des Sept Douleurs.
26. V. SS. Cornelle et Cyprien.
27. S. Les Stigmates de S. Fran.
28. D. XVe ap. Pent.
29. L. S. Janvier, m.
30. M. S. Eustache, m.
31. M. Q. Tempa. S. Matthieu.
22. J. S. Thomas de Villeneuve.
23. V. Q. Tempa. S. Lin p. et m.
24. S. Q. Tempa. N.D. de la Merc.
25. D. XVIe ap. Pent.
26. L. S. Cyprien et S. Justine.
27. M. S. Come et Damien, m.
28. M. S. Wenceslas, m.
29. J. S. Michel, archevêque.
30. V. S. Jérôme.
282 jours écoulés.

BOITE AUX
QUESTIONS

Question:—
Une jeune fille doit-elle pren-
dre le chapeau et le paletot de ses
visiteurs ou est-il mieux qu'elle
les laisse eux-mêmes en prendre
soin?

Réponse:—
Une jeune fille ne doit pas pren-
dre le chapeau et le paletot de ses
visiteurs. Elle doit simplement
leur dire où les mettre durant le
temps de leur visite. Ainsi, elle
dira: Veuillez donc déposer votre
chapeau et votre chapeau-léon, mon-
neur. Elle ne quitte par ordinaire
l'endroit le salon, si il y a d'autres vi-
siteurs, mais elle peut le faire s'il
ne reste personne.

Question:—
On doit se tenir la maîtresse de
maison pour recevoir?

Réponse:—
La maîtresse de maison doit se
tenir constamment avec ses invi-
tés. Se démenter sans cesse, tri-
puter ça et là, comme si l'on fai-
sait la cuisine ou si l'on dressait
une servante est une marque de
mauvaise éducation. La maîtresse
de maison la plus accomplie est
celle qui paraît n'avoir pas d'au-
tres pensées que ses invités.

Question:—
Est-il mieux pour une mère en-
parlant de sa fille ou ma fille ou ma
jeune fille; je remarque qu'il y a
des personnes qui ne voudraient
jamais rien autre chose que ma
jeune fille ou ma demoiselle?

Réponse:—
Il y a un peu d'exagération là-
dedans. Cela vient sans doute,
que le mot fille employé sans ad-
jectif, a deux significations. Tout
d'abord, il y a une jeune fille,
même, il n'y peut avoir d'équi-
voque lorsqu'une mère parle de
sa fille; si la jeune personne en
question est d'âge adulte, le meil-
leur terme à employer est tout
simplement: ma fille; si elle est
très jeune, encore un enfant, la
mère peut dire ma fillette pour
quelques années encore.

Question:—
Quelle est la date de la fête
du Sacré-Coeur dans la mois de
juin?

Réponse:—
II A quelle date tomberont le
mercredi des Cendres et Pâques
en 1928?

Réponse:—
I La fête du Sacré-Coeur se cé-
lèbre le vendredi qui suit le jour
octavo de la Fête Dieu. C'est une
fête mobile comme toutes les fé-
tes qui dépendent de Pâques, d'où
elle n'est pas célébrée toujours à
la même date.
II Le mercredi des Cendres écar-
te l'an prochain le 22 fév. et Pâ-
ques le 8 avril.

Question:—
Veuillez s. v. p. me dire où je
pourrais me procurer au Canada
le livre du Dr Surland: "Ce qu'un
jeune fille devrait savoir". Quel
est le prix de ce volume?

Réponse:—
Très probablement chez Grand-
Frères, 43 Notre-Dame Ouest-
Montréal. Le prix du volume doit
être 75c ou 80c.

chaud stérilisé, boucher herméti-
quement. Cette compote se garde
aussi bien que toute autre conser-
ve de fruit.

Suite à la page 6

LA MORT HEROIQUE DE SOEUR LEA

Cette religieuse avait sauvé des flammes un grand nombre d'enfants, à l'école Beauval. Elle a perdu la vie en voulant se porter au secours des autres.

Saskatoon, 22.— Les cadavres carbonisés de dix-neuf garçons et dont l'âge varie de 7 à 12 ans, et celui d'une héroïne religieuse reposent dans une morgue improvisée au hameau de Beauval, Sask. C'est certainement le sinistre le plus tragique qui se soit jamais produit dans cette province.

Des enquêteurs sont partis en toute hâte pour Beauval. Des courriers apportent par bribes les détails de l'incendie nocturne qui a détruit la mission catholique de ce village isolé, lundi dernier. Le feu aurait enveloppé la maison si rapidement que les adultes ont été absolument impuissants à secourir les petits garçons qui se trouvaient dans l'un des dortoirs. Quarante-six enfants ont été sortis de la fournaise, la plupart par Soeur Léa, qui a perdu la vie en voulant se porter au secours des autres.

On croit que le feu a commencé dans le centre de l'édifice, près de la fournaise et qu'il s'est propagé du côté du dortoir des garçons. La supérieure de la maison a

été la première à donner l'alarme. Réveillée par le crépitement de l'incendie et le craquement des poutres qui cédaient, elle courut à la cloche d'alarme puis elle se précipita par un escalier extérieur, jusqu'au dortoir des garçons, déjà pris de panique. Elle leur cria de se cacher par où elle était montée. Sans l'écouter, ils se précipitèrent vers l'escalier principal où les flammes leur barraient le chemin. Bientôt ils se trouvèrent entre deux colonnes de flamme.

Ce fut la panique du désespoir. Les enfants poussaient des cris affreux tout en cherchant une issue le long du corridor où ils se trouvaient. Mais la plupart d'entre eux furent asphyxiés par la fumée dense qui les léchait déjà. C'est dans ce corridor et au bas de l'escalier principale que les dix-neuf cadavres ont été retrouvés.

Dans le dortoir des fillettes, il semble que l'ordre ait été beaucoup mieux maintenu. Sous la direction de l'une des religieuses les plus âgées ont groupé leurs compagnes et les ont conduit en sûreté. Un certain nombre de fillettes sont retournées deux fois dans la maison qui brûlait pour secourir les bambines que l'on avait oubliées dans la première course vers les sorties.

Le R. P. Gagnon, l'un des professeurs de la mission, a échappé à la mort en tombant dans un escalier et tout près de l'une des

portes. En pénétrant dans un dortoir rempli de fumée pour y rechercher des enfants, il avait été asphyxié par la fumée. Il était tombé presque dans les bras de deux garçons qui avaient entendu ses appels de secours.

La cause de l'incendie n'est pas encore connue. La fournaise n'avait pas chauffée depuis l'hiver dernier et récemment on l'avait fait examiner avant le commencement de l'hiver. Tout était en ordre. Le Père Gagnon avait fait le tour de la maison peu de temps avant l'incendie et il n'avait rien remarqué d'étrange. Cinq minutes après que l'alarme eut été donnée, la maison de la mission n'était plus qu'un brasier. Une heure plus tard, il ne restait plus que des ruines fumantes.

Outres les pertes de vie, les dégâts matériels sont considérables.



TUNNEY TRIOMPHE DE L'EX-CHAMPION

LE GUERRIER DE LA NOUVELLE ANGLETERRE VIENT PRES DE LA DEFALTE MAIS IL SE RESSAISIT A TEMPS.

CHICAGO, 23.— Gene Tunney le plus habile gladiateur de la présente génération, a défendu avec succès son titre de champion du monde, en triomphant de Jack Dempsey dans un combat intéressant de dix assauts, qui avait attiré 150,000 personnes à Soldiera Field avec une recette de \$2,800,000.

Le champion peut se compter heureux d'avoir obtenu la décision car dans la septième ronde, le prétendant l'accabla aux cordes, le terrassa et vint si près de le mettre hors de combat que la foule voyait croquer un trône. Mais Tunney se ressaisit à temps. Un raillement sensationnel dans les trois derniers assauts lui permit de reprendre le terrain perdu et de s'assurer la palme.

LA SECONDE PATALE Une seconde seulement sépara Dempsey du triomphe. Dans la septième, Tunney, bombardé sans pitié, s'affaissa. Dempsey, d'après la loi de l'Illinois, dut retourner dans son coin qui donna à Tunney l'occasion de se remettre sur pieds. Il se releva, secoua la tête, reprit possession de toutes ses facultés et la tempête passa.

Le champion était sauvé, car dans les autres rondes, il eut pres que constamment l'avantage.

LES PROTESTATIONS Beaucoup protestèrent contre la lenteur de l'arbitre à compter les secondes sur Tunney terrassé. La plupart des critiques aux environs de l'arène déclarèrent que l'arbitre avait compté douze à quatorze secondes. Les secondes furent longues, il est vrai, mais les commissaires de boxe d'Etat expliquèrent la loi énoncée plus haut pour faire taire les protestations.

Après la bagarre, Dempsey annonça qu'il se retirait définitivement de l'arène. Tunney, de son côté, vanta la résistance de l'ex-champion.

DES CHIFFRES

Chicago, 24.— Voici les chiffres compilés aux bureaux de l'organisation Tex Rickard après la bataille. Nombre des spectateurs 145,000 Assistance payante: 135,000 Recettes totales, \$2,658,660 Part de Tunney, \$900,000 Part de Dempsey, \$450,000 Taxe fédérale, \$265,866 Taxe d'Etat, \$241,659.43 Loyer pour les soldats Field, \$100,000 Dépenses additionnelles, \$150,000 Profit net de Rickard, \$551,745.7

SAUCISSE "DAIGLE" Toujours Fraîche!

LISEZ ET FAITES LIRE "LE MADAWASKA"

LE VISAGE DE LA FRANCE

Suite de la page 4

C'est précisément ce que les Suisses ont décrété. Comme ils vivent de leurs paysages, ils ont fait des lois très strictes pour la défense de ces paysages.

Mais en France...

Je levai les bras en l'air: —En France, c'est la mollesse de l'effort... c'est le débrouillage individuel. Si vous connaissez l'ami d'un ministre, vous pourrez inscrire le nom de votre moutarde sur la Tour Eiffel.

Pourtant, on a rasé tout de même le plafond de l'hôtel Astoria, près de l'Arc de triomphe.

On a supprimé une grosse réclamation commerciale placée à la porte de l'île de la Cité. Tel conseil municipal a ordonné que les murs d'aucune propriété ne dépasseraient l'm. 50 de hauteur, et ainsi la petite ville est restée jolie.

Conclusion: —On ne conserve que ce qu'on défend.

Défendez, pied à pied, la beauté de cette patrie dont vous êtes le chef estimé. Sans quoi, vous aurez bientôt un gazomètre dans la roseraie et une usine de stéarine sur la petite rivière. Alors adieu

Harry H. Jessome — annonce — Son Nouveau Salon de Barbier — Razoirs — Brosses — Peignes — Serviettes — Tout est stérilisé! — Razoirs aiguisés — Ciseaux aiguisés — Ouvrage garanti — Cigares, Cigarettes, Cirages des chaussures. — TROIS NOUVELLES CHAISES BLANCHES "KOKEN" — Un essai sera apprécié!

J. Clark & Son Ltee. — Edmundston, N.-B. — Charrues — Presses à Foin — Voitures. — Papier à Couverture — Arraches-Patates — Laveuses électriques, et autres. — AUTOS:— Chevrolet, Oldsmobile, et Oakland. — Venez vous enquérir des nouveaux prix. — FRANK E. FOURNIER, Gérant.

Central Cash Store — JOS. DAVID, prop. — 5c—10c—15c à \$1.00 — Edmundston, N.-B. — POUR SAMEDI SEULEMENT — ALLUMETTES — Grosses boîtes, marque "Maple Leaf", chaque boîte pour 5c — PAPIER A TOILETTE — Gros rouleaux, sacrifiés à 3 pour 10c

This Home is Always Warm — CHAUFFE PAR UNE FOURNAISE Fawcett — LORSQUE vous achetez votre prochaine fournaise, vous procurerez-vous juste une fournaise ou si vous désirez le CONFORT pour vous et votre famille? Confort matériel par un "Home" chaud, toujours et partout; confort intellectuel en vous la procurant à un coût d'opération très bas. — Les fournaises Fawcett sont de 7 grands pour le charbon et 5 dimensions pour le bois, avec ou sans tuyau. Cette ligne complète peut ainsi satisfaire vos exigences, quelque la grandeur de votre maison. — L'installation d'une Fawcett, selon les plans de ingénieurs de Fawcett, vous donnera un vrai Confort dans votre maison. — Nos ingénieurs qui ont des années d'expérience sont à votre service sur demande. Remplissez le coupon ci-dessous; il vous apportera plus de détails sans aucune obligation de votre part. — Les Fournaises Fawcett n'ont pas besoin de garantie écrite. La réputation de cette compagnie, en affaires depuis plus de 65 ans, est une garantie de tous les produits Fawcett. — Découpez ce coupon — Sans obligation de ma part, dites-moi comment je puis chauffer ma maison plus économiquement avec une fournaise Fawcett. — Les Fournaises Fawcett sont en vente à EDMUNDSTON au magasin de J. CLARK & SON, Ltd.

Charles Fawcett Limited — fabricants de POELES, CHAUFFERETTES ET FOURNAISES. — SACKVILLE, Nouveau-Brunswick.

Suivant! — A VOUS, monsieur! — Une bonne chaise et un barbier d'expérience vous attendent — avec clipper électrique ou peigne et ciseaux — pour vous donner la coupe la plus prompte et la plus belle que vous ayez jamais eue. Shampoo, barbe et message aussi, si vous le désirez! — Salon Paul — Paul Soucy, prop. — Voisin des théâtres.

ON DEMANDE — DES AGENTS dans différentes parties du comté de Madawaska, de préférence avec voiture, pour vendre un produit populaire. Bonne commission. S'adresser à: The Home Remedies & Supplies Co. P.O. Box 302, Amherst, N.S. 279-j.n.o.-21jt.

ATTENTION — Je prends de 45 à 60 renauds dans l'espace de 4 à 5 semaines. Je peux enseigner à tout lecteur de ce journal comment les attraper. Pour renseignements écrire à Mons. W. A. Hadley, Eaststead, Québec. 311-22a.-lm.-28.

CHAMBRE A LOUER — Chambre meublée, sur la rue Sorbany. Toutes commodités modernes dans la maison. S'adresser à M. P.P. Gagnon, Edmundston, N.-B. 307-316-22a.

Pilules Gouttes de Sang — Le meilleur remède pour le sang. Il fait du sang neuf. Une pilule équivalant à une goutte de sang: \$1.00 la boîte. The Home Remedies and Supplies Co., Amherst, N.S. 21jt-21oct.

HUILE JAPONAISE (JAPANESE OIL) — Si bien connue pour son efficacité pour usage extérieur, pour rhumatismes, enflures des joints, brucelles, maladies pulmonaires, etc. 50c la bouteille. The Home Remedies and Supplies Co., Amherst, N.S. 21jt-21oct.

A Vendre — Les propriétés de Jean Castonguay d'Edmundston sont à vendre ou à échanger pour maison à la ville ou terre à la campagne. S'adresser à Charles Castonguay, St-Jacques N.-B. 102-j.n.o.-70.

La Nouvelle Loi de EN VIG — Paquets de sce — LIQUEURS DAN — QUEL SCILLE — queur vendue à qu — teur que ce soit dev — dans un paquet sce — bouteille devra pou — de la Commission s — Lorsqu'il s'agit de — bouchon devra po — Je la Commission — \$50.00 à \$100.00 — 30 jours de prison. — SAISIE SANS "W — Tout inspecteur, — autre officier qui tr — liqueurs ne portant — de la commission p — Note:— Les an — généraux de la loi — chaînes annonces t — les résidences priv — dits, les pharmacie — nonces, etc. etc. — Commission d — Li

Henry J. Dubé — MADAWASKA HARDWARE — Téléphone 192 — A — FERRON — ARRACHES-P — JARRÉS à Conf — AVIS — Nous émet

DEVINETTE — Q—A quel parleme — tous les députés canad — lés d'étoffe du pays? — R—A la session de — Q—Qu'est-ce qui n — pas de seconde main?

MAD — La femme qui ép — firme de cette faç — les boutons et es — et rebuste. Com — D — D — Le Régulateur Si

TROISIEME ANNONCE

La Nouvelle Loi Des Liqueurs

Loi des liqueurs enivrantes de 1927
EN VIGUEUR LE 6 SEPTEMBRE

Paquets scellés et marques distinctives

LIQUEURS DANS DES PAQUETS SCELLES—Toute liqueur vendue à quelque acheteur que ce soit devra être mise dans un paquet scellé et chaque bouteille devra porter le sceau de la Commission sur le sceau du bouchon devra porter le nom de la Commission. Peine: de \$50.00 à \$100.00 d'amende ou 30 jours de prison.

SAISIE SANS "WARRANT"—Tout inspecteur, policier ou autre officier qui trouverait des liqueurs ne portant pas le sceau de la Commission peut sans obtenir un "Warrant" saisir les dites liqueurs. Toute infraction rend passible des peines suivantes: amende, \$50.00 à \$100.00 ou trente jours d'emprisonnement; dans le cas d'une corporation, \$500.00 à \$2000.00.

LES SEULES EXCEPTIONS à cette règle ont lieu lorsqu'il s'agit de liqueurs importées par la Commission ou de vins pour usage sacramentel achetés dans les conditions prévues par la loi. Tous les paquets non scellés sont sujets à confiscation et le propriétaire est sujet à arrestation et à amende.

Note—Les annonces précédentes traitaient des dispositifs généraux de la loi et des fonctions de la Commission. Nos prochaines annonces traiteront des sujets suivants: liqueurs dans les résidences privées et dans les places publiques, les interdits, les pharmacies, les prescriptions, les hôpitaux, les annonces, etc., etc.

Commission de régie des Liqueurs du Nouveau-Brunswick

Henry J. Dubé Martin M. Thériault.

MADAWASKA MERCANTILE Co.

HARDWARE - QUINCAILLERIE

Telephone 192 EDMUNDSTON, N.B.

ASSORTIMENT DE FERRONNERIE AU COMPLET

ARRACHES-PATATES - BROCHES A FOIN

MUNITIONS pour la CHASSE

JARRES à Confitures et à Conservés.

AVIS—Nous émettons des licences ou permis à ceux qui désirent aller à la chasse.

DEVINETTES

R—Une tombe.
Q—Quel est celui qui reçoit le plus de grimaces?
R—Le prêtre en donnant la communion.
Q—Pourquoi Abraham ne mangeait-il pas de crème à la glace dans l'arche?
R—Parce que c'était Noé qui était dans l'arche.

Q—A quel parlement vit-on tous les députés canadiens habillés d'étoffe du pays?
R—A la session de 1837.
Q—Qu'est-ce qui ne se vend pas de seconde main?

Page Agricole

LES ELEMENTS MINERAUX DANS LA RATION DES ANIMAUX

L'effet des sels minéraux dans la nutrition animale n'est pas encore parfaitement compris. C'est là un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre. Les mélanges minéraux d'une grande réclame; ou leur attribution toutes sortes de vertus. Il serait difficile toutefois de prescrire d'une façon générale, des suppléments minéraux pour les animaux. Autant vaudrait prescrire des principes fertilisants sous formes d'engrais chimiques pour les récoltes sans connaître la nature du sol au quel ils doivent être appliqués ni leur composition chimique.

Avant de pouvoir donner des renseignements utiles sur ce sujet, la connaissance de certains facteurs est indispensable: le genre des bestiaux, leur âge, l'espèce et la quantité de nourriture qu'ils reçoivent, la nature et l'analyse du sol sur lequel les fourrages ont été cultivés et si des caractères anormaux (maladies d'insuffisance) apparaissent régulièrement dans les animaux nourris de cette façon. On suppose également par exemple qu'un manque de chaux dans le sol entraîne un manque semblable de chaux dans une plante, et que l'animal qui consomme cette plante s'en ressent. Ceci n'est vrai que dans certaines limites, très étroites. En réalité, la proportion de chaux dans les fourrages varie très peu quelle que soit la richesse ou la pauvreté du sol en cet élément; le rendement de la récolte peut souffrir d'un manque de chaux, sans que la composition varie. Cependant les récoltes cultivées sur un sol pauvre ont une tendance à être faibles en élément déficitaire et cette tendance se réagit à la longue sur les animaux qui consomment ces fourrages.

Le corps de l'animal contient les mêmes principes que les végétaux en général, les éléments essentiels à la vie des végétaux sont aussi essentiels à la vie des animaux. Sans entrer dans une dissertation sur la composition des végétaux et des animaux en tant que minéraux, disons ici que le calcium, le phosphore, la potasse, le magnésium, le soufre et le fer sont peut-être les éléments les plus importants des végétaux et aussi les plus nécessaires aux animaux. Le calcium et le phosphore viennent en premier lieu, et c'est surtout un

manque de ces deux minéraux qui affecte la santé des animaux.

Le manque d'éléments minéraux n'est pas à craindre dans les conditions ordinaires, lorsque la ration est en quantité variée et qu'elle est en quantité suffisante. Ce n'est pas en y ajoutant des sels minéraux que l'on peut corriger les résultats de l'emploi de rations mal équilibrées et trop riches. Le bon engraissement du sol, la culture de plantes légumineuses (trèfle et luzerne) les méthodes rationnelles d'alimentation et la distribution régulière de sels communs, sont de l'importance sous ce rapport.

Qu'il en soit, l'emploi de suppléments minéraux est souvent utile, spécialement pour les vaches laitières, les porcs et les poules en gestation ou qui allaitent. Ces derniers exigent spécialement un régime riche en chaux et en phosphore. De même, la nature des aliments peut obliger le nourrisseur à ajouter certains éléments minéraux à la ration: par exemple, quelques-uns des aliments ordinaires, comme paille et balle des céréales, les racines, sont pauvres en chaux et en calcium et en phosphore. Par contre, les aliments riches en chaux sont le foin de légumineuses, la luzerne en particulier, certaines graminées et beaucoup de graines de légumineuses. Les petits grains, le son de blé, les germes de malt, la drêche de brasserie, le tourteau de lin, etc., sont tous riches en acides phosphoriques.

Les chiffres suivants sont significatifs, car ils révèlent la proportion de calcium qu'enferment certains fourrages sur la base de la matière sèche: luzerne, 2.5%; trèfle rouge, 1.58%; foin de mil, 4.1%; paille d'avoine, 3.6%; paille de blé, 2.2%.

On voit par ces quelques remarques que le nourrisseur peut, dans certaines limites, régler, par les aliments qu'il cultive et qu'il emploie, la proportion d'éléments minéraux dans la ration qu'il donne aux animaux.

Voici un exposé sommaire des éléments minéraux qui peuvent être ajoutés à la ration de différentes catégories de bestiaux.

Chevaux—L'effet du manque de minéraux se fait moins souvent sentir chez les chevaux que chez les autres bestiaux.

1. Distribution régulière de sel.
2. Le charbon de bois broyé et pulvérisé peut être utiles. On en donne une poignée ou deux pendant la semaine dans le grain ou les buvées; le charbon fournit le

phosphate et facilite la digestion.

3. La chaux peut être utile dans certains districts; on l'administre sous forme de pierre à chaux broyée dans les aliments ou comme eau de chaux dans l'eau potable.
4. Les cristaux d'iodure de potassium, administrés à raison de un huitième d'once (une petite cuillerée à thé, rase) le 1er et le 15 de chaque mois, disons dans l'eau, paraissent être très utiles pour les juments pleines pour prévenir le mal de nombril et la faiblesse chez les poulains. Commencez à administrer en novembre aux juments qui ont été saillies au printemps.

Vaches—Manquent souvent de minéraux, surtout les fortes laitières.

1. Donner une ration bien équilibrée contenant une forte proportion de fourrages légumineux (de la luzerne si possible).
2. Fournir du sel régulièrement—Le sel iodé a une vertu spéciale on peut l'acheter sous forme de blocs ou le faire soi-même (on fait dissoudre dans l'eau de deux à quatre onces d'iodure de potassium dont on arrose 100 livres de sel sec) bien mélanger.
3. La poudre d'os commestible (pas l'engrais chimique) ou les os carbonisés forment une excellente source de phosphate d'os. C'est une bonne pratique que de donner une livre à une livre et demie par 100 livres de grains, et cela peut suffire pour une vache forte laitière.

Lorsque les vaches manifestent un appétit anormal pour les foin, le bois, etc., causé par une ration déficitaire, on corrige graduellement cet état au moyen d'un mélange de poudre d'os, de charbon de bois moulu et de sel. Il y a aussi des preuves indiquant qu'il peut être utile de donner de la poudre d'os contre l'avortement épizootique. C'est sans doute parce que cet élément renforcé ou tonifie le système en général et les organes génitaux en particulier.

4. Le charbon de bois pulvérisé ou le charbon de bois à poussins peut être utile à raison de une demi-livre par cent livres de grain. Le charbon est riche en phosphate c'est un bon absorbant et un bon nettoyeur pour les voies intestinales.

(A suivre).

DEMANDEZ
La Saucisse "DAIGLE"
C'est La Meilleure!

EXERCICE TONIQUE

Dr. J. L. LAGOTTE



En vente chez:
P. L. LAGOTTE
Edmundston, N.B.

CONCOURS DE RECOLTE SUR PIED 1927

Restigouche, Victoria, Madawaska et Gloucester.

BLE

Dan Hamilton, River Charlo 92.4
Stan. R. Roy, Petit Rocher 92.2
F. J. Loane, Turgeon 91.3
Jos. H. Albert, St-Hilaire 91.2
Horace Bouty, Turgeon 89.5
Auguste Martin, Caron Brook 89
Nicholas Dionac Gladys, 87.1
Damase Daigle, Baker Brook 86.9
I.B. Cormier, Petit Rocher 86.3
Arthur Culligan, Culligan's 85.7
Firmin Levesque, Michaud O. 85.2

Restigouche, Victoria et Madawaska.

AVOINE

C.E. Pickett, Andover 95.6
Peter Fraser, River Charlo 94.4
Murray Dickie, River Charlo 92.7
J. T. Hamilton, River Charlo 91.3
Ralph McLean, Charlo 91.1
Auguste Martin, Caron Brook 90.9
Nicholas Dionac Gladys, 90.8
J.B. McPherson, River Charlo 90.1
Angus McLean, River Charlo 90
George Chalmer, Charlo 89.5
Arthur Culligan, Culligan's 89.3
W.A. Hamilton, River Charlo 88.5
Dan Hamilton, River Charlo 88.2
Elias Daigle, St-Hilaire 86.7
Félix Daigle, Baker Brook 85.5
Cluny Reid, Charlo Station 85.3
Jos. H. Albert, St-Hilaire 85.2
Xavier Martin, Michaud 84.
Leslie Cook, Blacklands 83.
John Miller, Blacklands 78.
P.E. McNair, River Charlo 75.
Michel St-Germain, Baker B. 75.
Firmin Levesque, St-Hilaire 75.
Wilfrid Cyr, St-Hilaire 70.
N.B.—Le comté de Gloucester a été divisé en deux sections pour le concours de blé.

MADAME: NE DEVRAIT PAS ETRE NEGLIGEE

Cette Sensation de Fatigue, si Fréquente à Cette Époque de L'Année

La femme qui éprouve cette sensation d'insouciance devra savoir que c'est l'avertissement de la Nature que le sang a besoin d'être purifié. Au printemps, la Nature s'affirme de cette façon: vous ne savez que faire, vous êtes portée à vous assoir et à tout remettre au lendemain — puis surviennent les maux de tête, les humeurs, les clous, les boutons et les éruptions de la peau. Le remède sûr, c'est le Régulateur de la Santé Féminine du Dr Larivière. Il purifie le sang et aide la Nature à vous rendre forte et robuste. Commencez dès maintenant à prendre le Régulateur de la Santé de la Femme et vous pourrez bientôt jouir de la saison d'Hiver.

LE REGULATEUR DE LA SANTE DE LA FEMME DU DR J. LARIVIERE

Le Régulateur de la Santé de la Femme du Dr Larivière se vend \$1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour \$5.00 chez votre pharmacien, ou nous vous l'enverrons sur réception du prix. Si vous ne pouvez obtenir le Régulateur chez votre pharmacien, envoyez \$1.00 chez W. BRUNET & Cie, pharmacien en gros, QUEBEC.

